

Procédure inscription en classe EURO :

Les demandes d'entrée en classe EURO se font lors de l'inscription en classe de 2^{nde}.

Pour toute demande, les responsables légaux doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation dans la langue étrangère choisie de la part de l'élève.
- Les trois bulletins scolaires de la classe de 3^{ème}
- La fiche administrative complétée.

Une commission se réunira pour étudier l'ensemble des demandes. Les places en sections européennes sont contingentées.

Le proviseur informera les familles de la décision d'admission ou de refus.

Le proviseur,



Marc FLECHER

Sections européennes proposées à la rentrée 2021 :

- Anglais mathématiques
- Anglais sciences physiques
- Allemand mathématiques
- Espagnol Histoire-Géographie